

Fiche technique N° 2-7-07/F

Lames pour utilisation non visible

Situation initiale

Les «lames pour utilisation non visible» et les «lames avec trait de sciage visible», voir Fiche technique N° 2-6-07/F, sont souvent confondus.

Définitions

Dénomination correcte: «lames pour utilisation non visible»

Autres dénominations commerciales courantes: brut profilé, entrevous ou faux-plancher, ainsi que lames brutes crêtées.

Caractéristiques de qualité

Il s'agit de lames rainées-crêtées, devant tenir le clou, destinées à une pose non visible, sans exigences de qualités optiques. Il convient de s'entendre sur les exigences statiques particulières.

Sont tolérés

Les flaches (tant qu'il y a une jonction, sans écorce et liber), bois de réaction, nœuds grossiers, trous de nœuds, défauts de couleur, poches de résine, fentes, moelle, bouchons, défauts de rabotage, galeries d'insectes «inhabitées» (sans attaque fongique ou d'insectes). Si une ou plusieurs de ces caractéristiques ne sont pas acceptées, il faudra qu'il y ait un accord entre le fabricant et le client au moment de passer la commande.

Ne sont pas tolérés:

Les courbures et torsions importantes qui empêchent le montage; le bois pourri et les grosses fissures.

Taux d'humidité

Humidité maximale du bois 18%. Toute demande particulière doit faire l'objet d'un accord.

Surface

La surface peut être brute ou rabotée, le dos des lames est égalisé (c'est-à-dire raboté à l'épaisseur voulue), afin que toutes les planches aient la même épaisseur.

Essences de bois

Résineux: épicea, sapin, mélèze (même avec aubier), pin, douglas, pin Weymouth. Des lots composés de plusieurs essences sont également tolérés.

Profils

Profils les plus courants: rainé-crêté ou languette

Coupe en longueur

Les planches doivent être égalisées dans la longueur. La livraison de planches non égalisées dans la longueur est possible selon entente.

Largeur

Les planches destinées à une utilisation non visible sont livrées en une largeur fixe. La livraison en différentes largeurs est possible après entente.